



SKI CLUB DU GUIERS

Les joies de la glisse de 7 à 77 ans !



MEMENTO DU DIMANCHE

Vous venez d'adhérer au SKI CLUB DU GUIERS, soyez le bienvenu. Notre Ski Club a pour but l'enseignement et la pratique du ski et du snowboard. Son fonctionnement n'est assuré que par des BENEVOLES. Voici quelques précisions utiles pour sa bonne marche

NOUS CONTACTER – VOUS CONTACTER

- Le club communique exclusivement par :
 - mail : skiclubduguiers73@gmail.com
 - Sa page Facebook : www.facebook.com/skiclubduguiers
 - Son site internet : www.skiclubduguiers.fr

Téléphones

1. Cécile : 06 07 52 96 62
2. DAG : 06 80 91 58 01
3. Gérard : 06 01 72 93 15
4. Local : 04 76 37 09 89 (seulement pendant les permanences)

PERMANENCES PENDANT LA SAISON

- Les permanences du club ont lieu TOUS les jeudis de 18h30 à 20h00 **de janvier à avril**.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

→ **ADHESIONS AU SKI CLUB DU GUIERS SORTIES DU DIMANCHE POUR LA SAISON PAR PERSONNE :**
1 CARTE MEMBRE + 1 CARTE USCA 5 € OU 1 LICENCE + 1 CARTE USCA 5 €

LES SORTIES

Les sorties se déroulent en Isère, Savoie et Haute Savoie, suivant le calendrier établi en début de saison.

Les adolescents de moins de 18 ans et de plus de 16 ans sont acceptés sans encadrement avec une décharge parentale (ils skieront sous votre responsabilité).

Le club se propose d'encadrer les jeunes du **niveau ski 5/6 ou 3^{ème} snow acquis** âgés au minimum de 14 ans, dans la limite de 10 par dimanche en ayant signé la **charte « des ados du dimanche »**

Les ados inscrits avec encadrement ne peuvent en aucun cas skier seuls

ORGANISATIONS DES SORTIES

- ✓ **Inscription** : obligatoire **avant jeudi 20h00** lors de la permanence, par email, ou par téléphone auprès des organisateurs, suivant les places disponibles. Les inscriptions doivent mentionner les noms, prénoms et lieu de départ des participants.
- ✓ **Prix des forfaits** : Nous négocions au mieux auprès des stations pour avoir de bons tarifs groupes. Mais notre club seul ne fait pas le poids. Nous faisons donc appel à l'USCA (Union Ski Clubs Alpains) qui nous permet d'avoir des tarifs encore plus intéressants auprès de nombreuses stations.

Ceci implique l'achat d'une carte de 5€ supplémentaires (une fois à la première sortie) qui permet de bénéficier de tous les tarifs des sorties du dimanche, mais aussi, individuellement, de pouvoir bénéficier de tarifs réduits en station pour toute la saison. Cette carte est réservée aux adhérents du club. Une adhésion à la journée pour les invités ne leur permet pas de conserver cette carte, elle devra donc être restituée au retour de la sortie.

Vous devrez avoir votre carte USCA sur vous lors de chaque sortie. On nous a signalé que des contrôles pourront se faire dans les stations (à la descente du car et dans la journée). En cas d'oubli, ils vous feront payer le tarif normal de la station, et une amende supplémentaire.

SKI CLUB DU GUIERS – 23 Route de Belley – 38480 Pont de Beauvoisin – tel 04 76 37 09 89

Permanences tous les jeudis soirs de 18h30 à 20h00 de décembre à avril.

Association loi 1901 - siret 431 037 456 00016

skiclubduguiers73@gmail.com ~ www.facebook.com/skiclubduguiers ~ www.skiclubduguiers.fr

- ✓ **Invités** : En règle générale, toute personne non adhérente ne peut pas participer à une sortie du dimanche. En tant qu'invité, nous leur demanderons une participation de 9€ qui prend en charge une adhésion provisoire à la journée et le prix d'une carte USCA « invité ». **Celle-ci devra être restituée à la fin de la sortie.** Pour conserver cette carte USCA, il faudra adhérer au club (carte membre = 22€, carte USCA = 5€). Après trois sorties effectuées en invité, la personne sera d'office inscrite comme adhérente et pourra garder sa carte USCA.

- ✓ **Prix du car** :
 - 16,50€ pour 1 personne
 - 32€ pour 2 personnes
 - 45€ pour 3 personnes
 - 52€ pour 4 personnes
 - 12€ pour les ados du dimanche

} **Personnes du même foyer fiscal**

Le règlement doit se faire impérativement au moment de l'inscription, ou dans le car à l'aller. **Pensez à prendre ce qu'il faut sur vous (avec l'appoint pour les espèces).**

Le club accepte les règlements par chèque, espèce, carte M'ra, chèque vacances et chéquier jeune. **(La monnaie ne sera pas rendue sur les chèques vacances).**

- ✓ **Lieux de départ** :
 - PONT DE BEAUVOISIN (Isère): parking gare SNCF
 - NANCES : parking de la Maison du Lac
- ✓ **Absence au départ** : LE TRANSPORT NE SERA PAS REMBOURSE
Pour tous renseignements et annulation de sa présence au dernier moment merci de contacter DAG, Cécile ou Gérard.
- ✓ **Annulation des sorties** : toute sortie de moins de 20 personnes sera annulée.
Nous avertissons si possible par téléphone chaque personne inscrite ou à défaut, au lieu de départ du car. Attention à bien vous inscrire en temps et en heure, car si vous vous décidez après et que nous avons annulé par faute de participants, nous ne serons pas en mesure de réorganiser la sortie (réservation du car et des forfaits).
- ✓ **Divers** :
 - Liberté totale à la station sur les pistes et pour les repas (sauf pour les ados encadrés). Pensez juste à rentrer au car à l'heure indiquée le matin dans le car.
 - Un plan des pistes et un numéro de téléphone du responsable de car vous seront donnés en cas de problème dans la journée

RAPPEL : Les titulaires de carte de membre doivent avoir une assurance qui les couvre en cas d'accident sur les pistes. Vous pouvez acheter un Carré Neige (assurance à la journée). Pensez bien à le mentionner lors de l'inscription.

LOCATION ET ENTRETIEN DU MATERIEL

Le matériel loué pour la saison et mis à disposition uniquement pour les adhérents. L'adhérent doit se sentir responsable du matériel. En cas de perte, de vol ou de bris, la caution sera encaissée.

Un chèque de caution de 100 € est obligatoire pour toute location

DIVERS

Les sacs sont interdits à l'intérieur du car, sécurité oblige.

On ne mange pas dans le car.

Ne laisser à l'intérieur du car aucun objet de valeur : VOL = PERTE. De plus, le car sera fermé à clé tout au long de la journée, il n'est pas possible d'y récupérer quoique ce soit.

Tous problèmes concernant les sorties (report, remboursement, renseignements) doivent se solutionner durant les permanences au local

L'horaire de départ de la station est annoncé dans le car. Il doit être respecté, en cas d'absence le service des pistes et la gendarmerie seront avertis. Le car quittera la station dans le quart d'heure qui suit et l'absent rejoindra son domicile par ses propres moyens et à ses frais.